

Le Monde (31/08/07)

Jardins parisiens : le vert grignote le gris

Entre 2001 et 2008, les Parisiens auront gagné 32 hectares d'espaces verts. Le maire de Paris, Bertrand Delanoë, qui s'était engagé à créer 30 hectares de nouveaux jardins, a atteint son objectif. Depuis le début de la mandature, la superficie des jardins publics gérés par la Ville aura augmenté de près de 10 % pour atteindre 450 hectares en juillet 2007. S'y ajoutent 126 hectares de jardins de l'Etat.

Depuis mars 2001, la Ville a réalisé 40 nouveaux jardins et squares. Elle en compte désormais 433 auxquels s'ajoutent 32 "promenades". Certains parcs existants ont été agrandis et d'autres, jusque-là fermés, ouverts au public. Enfin, une politique de rénovation des espaces verts portant sur près de 3 hectares a été engagée.

Courant septembre, Bertrand Delanoë devrait présenter le tracé définitif du nouveau jardin des Halles, après plusieurs années de concertation avec les associations de riverains. Dans une capitale aussi dense, les jardins ont toujours été un défi foncier. Ils sont aussi, de plus en plus, un enjeu social et environnemental.

Paris est plus verdoyant depuis 2001, surtout à l'est et au nord. *"Permettre à chacun d'habiter à moins de 500 mètres d'un jardin était notre objectif, rappelle Yves Contassot, adjoint (Verts) au maire de Paris, chargé de l'environnement et des espaces verts. Il est en passe d'être atteint."*

Toutefois, la capitale est encore loin d'être une ville-jardin comme le sont Rome, Londres ou Berlin. Paris ne dispose que de 2,54 m² de jardins publics par habitant, 11 m² si l'on prend en compte les bois de Boulogne et de Vincennes (15 m² avec les cimetières et les talus du périphérique). Certains arrondissements, comme le 2^e ou le 9^e, disposent de moins de 1 m² d'espaces verts par habitant, tandis que d'autres, comme le 1^{er}, avec les Tuileries, en offrent plus de 20.

Pour reverdir Paris, l'actuel maire, comme ses deux prédécesseurs, a acquis d'anciens terrains industriels ou ferroviaires et ouvert des jardins à l'occasion de grandes opérations d'urbanisme. *"Chaque réalisation est un combat", souligne Yves Contassot. En effet, pour les propriétaires de terrains - Etat, SNCF, Réseau ferré de France (RFF) -, la vente d'une surface destinée à la construction entraîne une plus-value importante. Et, pour la Ville, réaliser un jardin, c'est se priver des taxes et des impôts fonciers que rapportent les opérations immobilières. Mais l'attente de la population est là, de plus en plus forte. Dans plusieurs cas, sous la pression des riverains et des élus d'arrondissement, la municipalité a dû arbitrer en faveur des espaces verts. Cité Prost, dans le 11^e, pour pouvoir doubler la superficie du nouveau jardin inauguré en 2007, la mairie a réduit le nombre de logements neufs prévus depuis 1997. Dans le 19^e, réaliser les Jardins d'Eole, un espace vert de 4,2 hectares, était une gageure dans un quartier défavorisé où la demande de logement est très forte.*

En mai 2007, l'inauguration de ce parc - le plus vaste réalisé sous la mandature après celui du quartier de Clichy-Batignolles - a d'ailleurs donné lieu à une manifestation de mal-logés. Mais les Jardins d'Eole avaient aussi une vocation sociale. Les architectes, Michel et Claire Corajoud, ont

associé à leur projet un sociologue et les habitants, qui s'étaient depuis longtemps approprié cette ancienne friche ferroviaire.

La Mairie de Paris s'est aussi lancée dans une politique volontariste de plantation d'arbres le long des rues. En 2008, la capitale devrait compter 100 000 arbres d'alignement, contre 92 400 en 2001. *"Sur le moindre terre-plein, carrefour ou périmètre de voirie à l'abandon, on fait pousser de l'herbe ou des plantes"*, assure Ghislaine Geffroy, directrice des espaces verts et de l'environnement à la Mairie de Paris. Une politique qui équivaldrait à 3 hectares supplémentaires de verdure.

Un nouveau mode d'emploi des jardins a par ailleurs été institué : amplitude horaire plus grande, voire nocturne, comme aux Jardins d'Eole, avec presque partout un accès autorisé aux pelouses.

Paris a enfin modifié radicalement sa façon d'entretenir ses jardins. Après d'autres villes européennes, comme Berlin et après Rennes, Nantes ou Lille, la capitale s'est convertie, depuis deux ans, à la *"gestion différenciée"*. Tailler, tondre, faucher ou épiner ne sont plus des gestes automatiques. Les jardiniers sont censés rompre avec les techniques ultramécanisées et s'adapter aux besoins de la nature et aux usages des promeneurs. Intervenir *"autant que nécessaire, mais aussi peu que possible"*, telle est la nouvelle règle.

Expérimentée avant 2001 dans plusieurs sites pilotes comme le Jardin naturel, rue de La Réunion, dans le 20^e arrondissement, ou le Jardin sauvage, rue Saint-Vincent, dans le 18^e arrondissement, cette nouvelle politique vise à réduire l'usage de l'eau, des pesticides et des engrais chimiques. La consommation de produits phytosanitaires dans les espaces verts de la Ville est passée de 116 tonnes par an en 1991 à 6 tonnes en 2005. Les produits utilisés sont de moins en moins toxiques. Pour augmenter leur résistance à la sécheresse et au piétinement, les pelouses sont tondues moins souvent et moins ras et les feuilles mortes sont utilisées comme litière au pied des massifs d'arbustes. Cela enrichit les sols et *"permet des économies d'engrais et d'efforts"*, note Bernard Mando, chef jardinier à la direction des espaces verts.

En 2006, seize parcs et jardins ont été labélisés par un organisme indépendant, Ecocert, pour leur usage économe de l'eau, le recours au compostage et la plantation de végétaux nécessitant peu d'entretien. Partout, les graminées et les plantes indigènes sont privilégiées aux dépens des espèces exotiques, plus consommatrices d'eau : les coquelicots et les bleuets ont remplacé les dahlias, les marguerites ont supplanté les classiques pétunias.

Outre la préservation de l'environnement, cette nouvelle politique a aussi le mérite de contenir l'augmentation des dépenses d'entretien malgré l'extension des jardins. Le nombre de jardiniers est resté stable depuis 2001. *"On tond moins, mais on accomplit de nouvelles tâches telles que la récupération des déchets verts pour le compost"*, nuance Philippe Clayette, chef du service horticole de la mairie du 14^e arrondissement. Grâce à cette nouvelle gestion écologique, assurent les experts de la Ville, les pelouses rendues à l'état de prairies fleuries attireraient les insectes et favoriseraient la présence des oiseaux.

Béatrice Jérôme

Christiane Blancot, architecte à l'Atelier parisien d'urbanisme (APUR)

"Respecter l'histoire et l'esprit des lieux"

Comment les nouveaux jardins s'insèrent-ils dans Paris ?

Dans la conception hypermoderniste des architectes des années 1950-1960, les "espaces verts" étaient de grandes pelouses assez succinctes, plantées d'arbres, chargées de combler les trous entre les grands ensembles. A la fin des années 1970, l'urbanisme à Paris a cessé de détruire pour reconstruire et s'est mis à respecter la ville existante. Dans le même temps, on est revenu à l'idée d'espaces verts de proximité. A la même époque, dans les nouvelles zones d'aménagement concerté (ZAC), des parcs ont été intégrés aux grands projets urbains qui offraient des opportunités foncières importantes. C'est le cas pour les terrains des abattoirs de La Villette et de Vaugirard, les friches ferroviaires, l'ancien viaduc de la Bastille ou la dalle de la gare Montparnasse. Malgré l'actuelle pénurie de foncier, Bertrand Delanoë a poursuivi cette politique en créant, par exemple, des "microjardins" au coeur de Paris, dans des quartiers très denses. La végétalisation des toitures, des murs, des rues, démontre aussi qu'une ville très urbanisée peut laisser une place à la nature.

Conçoit-on aujourd'hui les jardins autrement ?

Depuis les années 1980, des jardins "conceptuels" sont apparus, comme le parc de La Villette, dont le dessin, au départ, était très géométrique. Mais les nouveaux jardins sont aussi respectueux de l'histoire et de l'esprit des lieux. C'est le cas du parc de Bercy, qui a conservé les chais où était stocké le vin, des Jardins d'Eole et du parc de Clichy-Batignolles, qui ont conservé des traces de leur passé ferroviaire. La génération actuelle de paysagistes ne se préoccupe plus seulement du tracé et de l'esthétique. Elle s'intéresse au "fonctionnement" des jardins avec l'idée qu'ils doivent évoluer au gré des usages et du "mouvement" de la nature, pour reprendre le terme de Gilles Clément, paysagiste et coauteur du parc André-Citroën. Le public est aussi davantage associé aux projets.

Quels sont les nouveaux usages publics des jardins ?

Dans les années 1960, les citadins rêvaient d'avoir un pavillon à la campagne pour y cultiver leurs fruits et leurs légumes. Puis, dans les années 1980, une catégorie de Parisiens plus aisés a réinvesti la ville. Cette nouvelle génération a voulu se réapproprier l'espace public. On a vu les cours d'immeubles se couvrir de verdure et des jardins décoratifs fleurir dans les anciens ateliers du faubourg Saint-Antoine. Les jardins publics ne sont plus seulement des lieux de promenade, mais des endroits où l'on court, où l'on bronze, où l'on pique-nique, en même temps qu'on s'y cultive, comme au parc de La Villette.

Propos recueillis par Béatrice Jérôme

Bassin biotope et énergie solaire aux Batignolles

Faire jaillir la verdure d'une friche ferroviaire, c'est le pari audacieux du parc de Clichy-Batignolles, dont 3 des 10 hectares prévus pour 2014 sont ouverts au public depuis le mois de

juin. C'est le plus grand espace vert du Nord-Ouest parisien et le premier élément d'un vaste projet de rénovation urbaine de la zone Clichy-Batignolles, qui couvre 62 hectares, sur laquelle doit être construit, d'ici à 2012, un ensemble de 3 500 nouveaux logements.

Ligne directrice de sa conception : le respect de l'environnement. Le parc est auto-alimenté en eau et en électricité, l'accent a été mis sur une consommation d'énergie minimale et le traitement des eaux usées plutôt que leur rejet à l'égout. Des panneaux solaires chauffent l'eau des locaux techniques et fournissent l'énergie nécessaire à l'éclairage. L'éclairage lui-même a été conçu dans un souci d'économie, avec le recours à des mâts autonomes et à des diodes électroluminescentes (LED), qui consomment peu et durent longtemps. Enfin, un grand bassin biotope, traversé par la petite ceinture, et une cuve d'arrosage de 1 500 m³ assurent l'alimentation, la récupération et le traitement des eaux, *"selon un procédé naturel"*, assure Solène Wilcox, l'ingénieure chargée de la réalisation technique du parc.

Malgré son passé ferroviaire, la dépollution du site, jadis recouvert de rails et de pavés, n'a pas été nécessaire. *"Les analyses menées sur le terrain ont révélé un taux de pollution quasi nul"*, souligne Solène Wilcox. La paysagiste Jacqueline Osty a souhaité garder la trace de l'ancien site, propriété de Réseau ferré de France (RFF) : un "jardin du rail" et une route pavée le traversent. Elle a surtout souhaité *"lier le jardin au tissu urbain"*. Les grandes allées prolongent les rues adjacentes. A terme, une longue diagonale arborée reliera le nouveau parc à la porte de Clichy.

GRANDE VARIÉTÉ D'USAGES

A côté d'une grande pelouse, de petits espaces fleuris plus calmes, presque intimes, et deux belvédères du haut desquels on aperçoit le sommet de la tour Eiffel offrent une grande variété d'usages. Conçu dans l'optique de la candidature de Paris aux Jeux olympiques de 2008, le parc n'oublie pas non plus les sportifs. Des terrains de football et de basket-ball, un skate-park et quelques toboggans entourent des pistes d'athlétisme. Près du bassin, un parvis de jets d'eau, équipés de LED, devrait assurer un spectacle poétique aux riverains.

Grégory Plesse